



Directrices :
 Laetitia Mazzella
 Rafaèle Salvador

NOTE DE RENTRÉE

Horaires :

Maternelle

Classe	Lundi/vendredi		Mardi/jeudi (sans APC)		Mardi/jeudi (avec APC)		Mercredi
	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin
TPS/PS/ MS GS	08h05- 08H15	16h05- 16H15	09h05- 09H15	16h05- 16H15	08h05- 08h15	16h05- 16H15	08h05-08h15 12h05-12h15

Élémentaire

Classe	Lundi/vendredi			Mardi/jeudi (sans APC)			Mardi/jeudi (avec APC)			Mercredi
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin
CE1/CE2	08H0 5	12h15	16H0 5	09H05	12h15	16H05	08h05	12h15	16H05	08h05- 12h05
CP/CM1/ CM2	08H1 5	12h15	16H1 5	09H15	12h15	16H15	08h05	12h15	16H15	08h15- 12h15

SI (section internationale) arabe du CE2 au CM2

Pour les élèves inscrits en section internationale, les élèves auront une heure de langue supplémentaire qui sera placée le mardi ou le jeudi matin de 8h à 9h en fonction des classes.

Accueil du matin : ouverture du portail à partir de 07h35 (les lundis mercredis et vendredis) et 8h35 (les mardis et jeudis) avec accueil des enfants par des personnels de l'école

Il est indispensable de respecter les horaires, ce qui est important d'une part pour l'enfant, pour la classe et pour l'organisation de l'école.

Structure pédagogique : 41 classes

TPS/PS	PS/MS	MS	MS/GS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
1	1	1	1	3	6	6	6	7	9
20	23	25	20	64	142	137	165	176	245

Total : 1016 élèves

Documents administratifs : des documents importants à lire vous seront envoyés par courriel (livret de présentation de l'école, les règlements (de l'école, cour, de cantine, financier), charte internet, charte de la laïcité). Nous vous demandons par ailleurs de bien vouloir remplir et remettre à votre enfant la « **fiche d'urgence** » jointe **sauf pour les nouveaux inscrits pour le 16 septembre 2024 à Mme Abidi.**

Absences : Toute absence doit être justifiée le jour même (à l'enseignant et/ou la vie scolaire) et le motif clairement indiqué.

Règlement intérieur : Les règlements de l'école, de la cour, de la cantine vous seront transmis par courriel. Vous êtes invités à les lire attentivement et à transmettre le coupon-réponse complété, à l'école.

Récréation du matin en élémentaire : Collation : Fruits et légumes de saison coupés sont autorisés. Ils seront transportés dans des récipients hermétiques en plastique (pas en verre). Les fruits secs sont possibles à la condition d'être consommés assis. Par ailleurs, les élèves ne pourront ni partager ni échanger leur goûter du fait de l'existence d'allergies.

Élections des représentants de parents d'élèves : Les élections auront lieu dans la première quinzaine d'octobre et se dérouleront de manière électronique. Au niveau de l'école, l'APE et la LIPE, représentent l'ensemble des familles dans les instances (au conseil d'école et d'établissement, au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement). Pour les contacter :

-APEESFT : fatmabannanidriiss@gmail.com

-LIPE : khadija.berjeb@yahoo.fr

Certificat de scolarité : Pour toute demande de certificat, veuillez-vous adresser à Mme novela.doghri@ert.tn (de la PS au CM1) et Mme Kaouther Zidi kaouther.zidi@ert.tn pour les CM2

La liaison famille/enseignant/direction : La communication avec l'enseignant de votre enfant sera précisée lors des réunions de rentrée qui auront lieu au mois de septembre.

Les directrices sont joignables en passant par les assistantes de direction.

Objets personnels : Les objets ou jeux, de valeur ou dangereux et/ou susceptibles de blesser, ne sont pas autorisés à l'école de même qu'il est interdit d'apporter de l'argent sauf dans le cadre de ventes organisées par celle-ci. L'école décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Pour éviter toute confusion ou perte de vêtements ou objets, il est fortement conseillé que ceux-ci soient marqués au nom de l'enfant.

Les jeux électroniques ne sont pas autorisés. Le téléphone portable est strictement interdit.

Les vêtements et les objets trouvés sont disponibles au portail principal, au niveau de la loge d'accueil.

Les vêtements abandonnés dans la cour et non récupérés seront offerts à une association de bienfaisance à la fin de l'année scolaire.

Poux : Pensez à vérifier régulièrement la tête de vos enfants et à agir préventivement. En hiver, n'oubliez pas de traiter bonnets et capuches.

Calendrier scolaire de l'année :

MI-PREMIER TRIMESTRE : du vendredi 18 octobre au soir au lundi 04 novembre 2024 au matin.

HIVER: du vendredi 20 décembre au soir au lundi 06 janvier 2025 au matin.

MI-SECOND TRIMESTRE: du vendredi 21 février au soir au lundi 10 mars 2025 au matin.

PRINTEMPS: du vendredi 18 avril au soir au lundi 05 mai 2025 au matin.

FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES: Lundi 30 juin 2025 après les cours.

**Bonne rentrée à tous et toutes
Les directrices et toute l'équipe enseignante**